



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 29 Janvier 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le vingt-neuf janvier à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le quatorze janvier 2021.

Etaient présents :

Elue communautaire : Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE

**N° 2021-02**

**OBJET : ADHESION AU COMITE NATIONAL DE LIAISON DES  
ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION  
CULTURELLE**

Afin d'avoir accès aux ressources administratives, budgétaires et juridiques propres aux établissements publics, il est proposé d'adhérer au Comité national de liaison des Etablissements Publics de Coopération Culturelle.

Après entendu l'exposé de Madame la Présidente, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DEMANDE** l'adhésion au Comité national de liaison des Etablissements Publics de Coopération Culturelle

**AUTORISE** la Présidente ou son représentant à notifier par écrit la présente délibération au Comité national de liaison des Etablissements Publics de Coopération Culturelle.

Membres élus :  
En activité :  
Membres présents :  
Membres absents excusés :  
Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

ID : 057-800383861-20210216-DELIB\_202102-DE

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 29 janvier 2021

La Présidente,



Alexandra REBSTOCK-PINNA